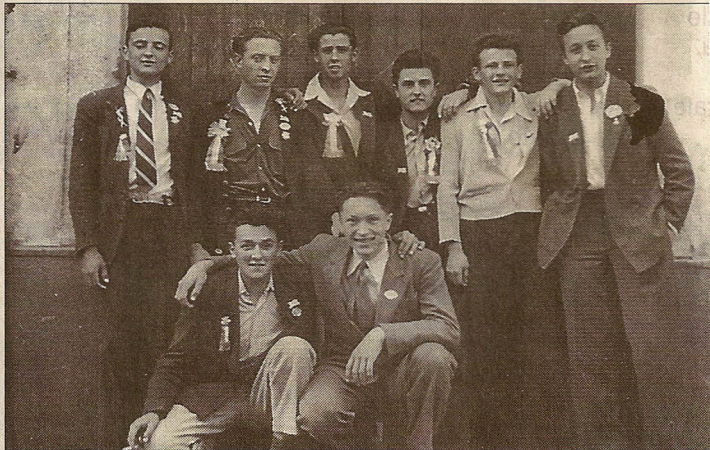


Quand le conseil de révision précédait le service militaire

Le conseil de révision était, jusqu'au milieu des années soixante, un passage obligé vers la vie d'homme adulte, quelque peu redouté par les jeunes de 20 ans qui y étaient soumis.

Imaginez une grande salle de mairie. Dans une salle attenante, les jeunes hommes se déshabillent jusqu'à se retrouver nus. Ils passent ensuite dans la grande salle devant un médecin-major, le conseiller général et tous les maires du canton. Ils sont assis derrière une grande table, alignés pour ne rien manquer du spectacle qui se déroule sous leurs yeux.

Tout d'abord, la toise, après vient le poids, puis c'est la visite pour la vue et le contrôle de l'audition. Puis, longueur des bras, des jambes, de l'entre-jambe et les pieds : les pieds plats sont inaptes à la marche. Devant le médecin-major, tout y passe : le blanc des yeux, la dentition, les réflexes jugés à



■ Les Hérépiantais de la classe 1953 à l'heure du conseil de révision.

la réaction au coup sur les genoux, la souplesse notée après quelques mouvements adéquats.

Le médecin-major trouvant l'un des conscrits hérépiantais un peu chétif lui dit : « *Mon garçon, il va falloir faire du sport !* » Réponse de l'intéressé, en patois dans le texte : « *Travailha la vinha, ieu... ai pas besoun de fâser de sport* » (« *je travaille la vigne, moi,*

j'ai pas besoin de faire de sport »). Le « ouf » de soulagement ne venait que lorsque la mention « bon pour le service » était décernée. Il ne restait plus qu'à acheter des médailles, colifichets et le fameux « Bon pour les filles ». Il ne restait plus qu'à aller faire la fête Chez Aline, le café sur l'avenue. Un temps que les moins de soixante-dix ans...